



Alors qu'il aurait fallu une concertation en amont avec les organisations syndicales pour connaître vos intentions politiques, Madame la Ministre, nous avons au lieu de cela uniquement des échanges juridiques, où même sur ce point nous avons des divergences sur la loi :

- Pourquoi avoir fait le choix d'une application extensive du passe sanitaire, si ce n'est pour contraindre par la force et les sanctions de suspension de salaire, alors qu'il est possible de limiter les postes de travail avec obligation de passe sanitaire ? (citation alinéa sur risque de gravité de la contamination)
- Nous demandons que tout soit mis en œuvre pour éviter toute forme de suspension d'un agent : que répondez-vous ?
- Nous demandons un délai pour expliquer aux agents ce qu'il en est vraiment du passe dans leur établissement : que répondez-vous ?
- Nous demandons que les agents qui débutent leur schéma vaccinal puissent bénéficier d'un assouplissement des mesures : que répondez-vous ?
- Nous demandons que les examens de dépistage virologique soit pris en charge par l'employeur à compter du 15 octobre quand ils deviendront payants : que répondez-vous ?
- Nous demandons l'application concrète des recommandations du haut conseil de la santé publique (HCSP) relatives à l'aération et la ventilation dans les établissements recevant du public (ERP), comme les campagnes de mesures de la qualité de l'air ; quelles sont vos instructions dans ce domaine ?

Nous demandons aussi que cessent toutes les mesures régressives à l'encontre des personnels et vous demandons d'ouvrir des négociations sur l'emploi, les salaires, les carrières et le devenir du ministère : que répondez-vous ?

Enfin nous demandons de reprendre une vie normale démocratique, culturelle et fraternelle.

Paris, le 27 août 2021